

Deux-Sèvres - Chantecorps - Chantecorps

Compteurs Linky : le conseil est contre

21/03/2016 05:24

Réunis en conseil municipal, les élus de Chantecorps ont étudié et approuvé les comptes de gestion et administratif de l'exercice 2015, ceci avant le vote du budget. Le budget de fonctionnement présente un excédent de 76.000 € et celui d'investissement un déficit de près de 18.000 €, ce qui fait un budget global excédentaire de 58.28.000 € (provenant de l'exercice 2014). C'est le premier budget entièrement géré par la nouvelle équipe depuis les élections.

Aménagement du bourg. Suite à une réunion avec le bureau d'études, un document très précis a été remis aux élus, à destination des entreprises pour l'élaboration du calendrier. Le calendrier est confirmé : la consultation sera lancée en mai pour des travaux qui devraient commencer en septembre.

Cabines téléphoniques. Celles-ci étant enlevées petit à petit, les municipalités ont la possibilité de négocier une donation par l'opérateur. Michel Pelegrin a proposé sur une idée d'une habitante, que la cabine de Chantecorps soit transformée avec des étagères permettant d'y déposer des livres. Cette idée de micro-bibliothèque à livres en partage a déjà fleuri dans d'autres villes de France. « *Les cabines téléphoniques sont des objets qui font partie du patrimoine. Quand aux livres, ils sont faciles et partagés* », a ajouté le maire.

Compteurs Linky. Cette nouvelle génération de compteurs électriques soulève de nombreuses questions. Le maire a rappelé que le rôle des élus est de servir l'intérêt de la commune. La pose de ces compteurs n'est justifiée ni économiquement ni écologiquement, car les actuels compteurs permettent de contrôler sa consommation. Par ailleurs, les ondes qu'ils émettent peuvent être nocives et surtout permettent une intrusion dans la vie privée. En conséquence de quoi, le conseil s'est prononcé à l'unanimité contre l'installation de ces compteurs sur la commune de Chantecorps.